

## PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service de l'Environnement  
Unité Gestion des Risques

ARRAS, le **21 FEV. 2018**

Affaire suivie par :

– Christian HENNEBELLE – ☎ : 03.21.50.30.29

– Aurélien PRUD'HOMME – ☎ : 03.21.22.99.29

Ref : \\d62-ser\dossiers\SER\04-Thématiques\02 Risques  
Naturels\05\_PPR\03\_PPR\_en\_cours\20140901\_Clarence\02\_Concert  
ation\20180000\_Commissions\_geographiques

Le Chef du service de l'environnement

à

liste des destinataires in fine

**OBJET** : Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Clarence

Depuis la dernière réunion de concertation du 5 avril 2016, le bureau d'étude ISL a réalisé les cartes d'aléa inondation du futur PPR. Afin de vous présenter les résultats obtenus et de recueillir vos observations, je vous convie à une réunion d'échanges qui se déroulera le :

**mardi 20 mars 2018, 18h00**

**à la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**

**Antenne de Lillers**

**7 rue de la Haye – 62 190 LILLERS**

Afin de faciliter les interactions avec mes services et le bureau d'études, 3 réunions d'échanges sont organisées sur le bassin versant. Elles regroupent les communes concernées par le même cours d'eau dans une logique de solidarité « amont-aval ».

A l'issue, une réunion de synthèse réunissant l'ensemble des acteurs du territoire sera réalisée. Présidée par M. le Sous-Préfet de Béthune, elle permettra de valider définitivement les cartes d'aléa du PPRI de la Clarence qui auront éventuellement été modifiées suite à vos observations.

Le Chef du service  
de l'environnement



Olivier MAURY

Listes des destinataires :

**Mesdames et Messieurs les Maires de :**

- |                 |                        |                        |
|-----------------|------------------------|------------------------|
| - AMES          | - ECQUEDECQUES         | - LILLERS              |
| - AMETTES       | - FONTAINE-LÈS-HERMANS | - NÉDON                |
| - AUCHY-AU-BOIS | - LESPESES             | - NÉDONCHEL            |
| - BOURECQ       | - LIÈRES               | - SAINT-HILAIRE-COTTES |

**Monsieur le Président :**

- de la communauté d'agglomération « Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane » – (M. CATRY)
- de la communauté de communes du Ternois
  
- du Syndicat mixte pour le SAGE de la Lys – (Mme DUVERNEY)